



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°**

**24.098**

78170

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,  
VICE-PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC**

ARRETE TEMPORAIRE  
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit,

**OBJET : DEROGATION  
EXCEPTIONNELLE RELATIVE AUX  
NUISANCES SONORES ENGENDREES PAR  
LES TRAVAUX DE LA RD 128**

Vu l'arrêté municipal n° 2024.22 du 9 avril 2024, portant délégation de fonctions à Monsieur Richard Lejeune, 8<sup>ème</sup> Maire-adjoint,

**AVENUE CHARLES DE GAULLE**

Vu la demande formulée par la société BIR sise au 2 bis avenue de l'Escouvrier 95200 SARCELLES, afin de procéder à des travaux de raccordement d'un poste « DP LC Gaulle » pour le compte de ENEDIS,

Considérant que ces travaux nécessitent la mise en place de mesures d'exploitation temporaire au droit de la zone de chantier.

Considérant néanmoins qu'il y a lieu d'établir des plages horaires particulières pour préserver la tranquillité publique.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** La société BIR sise – 2 bis avenue de l'Escouvrier – 78011 VERSAILLES est autorisée, à titre exceptionnel, à réaliser des travaux sur l'avenue Charles de Gaulle à La Celle Saint-Cloud.

**ARTICLE 2 :** Toutes précautions devront être prises pour limiter les nuisances sonores :  
- **du mardi 21 mai 2024 au vendredi 31 mai 2024, entre 21h00 et 06h00.**

**ARTICLE 3 :** La société BIR devra informer les riverains 48 heures à l'avance par affichage avant le début du chantier.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Maire  
Madame la Directrice Générale des Services,  
Le Commissariat de Police de Versailles,  
Les agents du Commissariat de Police de la Celle Saint-Cloud et de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le **17 MAI 2024**

Pour le Maire, par délégation  
Le Maire adjoint délégué



Richard LEJEUNE